

Human Rights Without Frontiers Int'l

Avenue d'Auderghem 61/16, 1040 Brussels

Phone/Fax: 32 2 3456145

Email: international.secretariat.brussels@hrwf.net – Website: <http://www.hrwf.eu>



Droit d'asile refusé à des croyants chinois en France sur fond de répression religieuse en Chine

Depuis un an et demi, notre organisation *Human Rights Without Frontiers* suit de près la situation de la *Church of Almighty God* (Eglise de Dieu Tout Puissant) en Chine mais également celle de ses membres qui ont fui à l'étranger pour échapper à la répression.

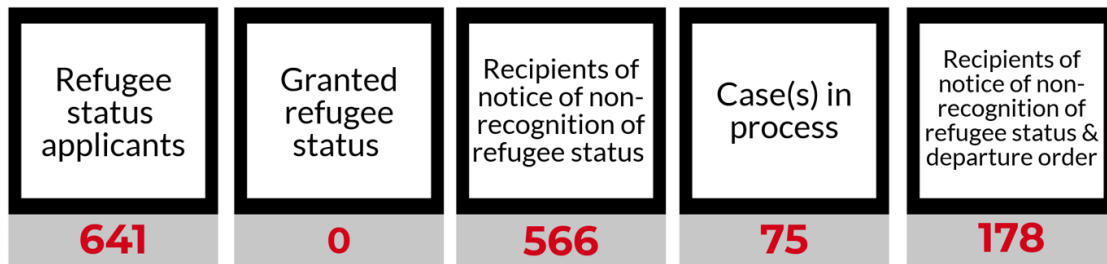
Ce que nous avons découvert, c'est que dans presque tous les pays où ils se sont réfugiés, on leur refuse massivement l'asile politique. Un certain nombre d'entre eux ont été arrêtés en pleine rue en France et dans d'autres pays, et ont été placés dans des centres de rétention. Plusieurs ont été renvoyés en Chine. Beaucoup d'autres ont reçu un ordre de quitter le territoire. Que risque-t-il de leur arriver en Chine s'ils y sont renvoyés ?

Les plus nombreux d'entre eux à se trouver dans une situation très précaire se trouvent en Corée du Sud mais en Europe, la France est le pays où ces demandeurs d'asile sont les plus nombreux, après l'Italie. Sans doute en raison de la marque de fabrique de la France, auto-proclamée à tort ou à raison le berceau et la patrie des droits de l'homme,

Il y a un an, j'étais à Seoul pour une conférence sur les droits de l'homme en Corée du Nord et j'ai profité de l'occasion pour visiter cette communauté de l'Eglise de Dieu Tout-Puissant. Mon expérience s'est enrichie par d'autres rencontres avec des membres de cette communauté en France, grâce à Me Marie Holzman, mais aussi en Italie, en Suisse, en Belgique et en Finlande.

En date de la mi-janvier 2018, la situation se présentait comme suit en Corée du Sud :

South Korea, as of 14 January 2018:



En Europe, nous découvrons chaque jour davantage de pays où ils ont cherché refuge, presque toujours en vain.

Le tableau ci-après présente la situation de ces demandeurs d'asile début janvier 2018 mais ces statistiques sont en constante évolution, et malheureusement pas dans le bon sens. Début mars, la situation s'était encore aggravée en France : 442 demandes d'asile, 6 demandes acceptées, 335 demandes rejetées (y compris 174 demandes qui n'ont pas eu l'opportunité de se faire entendre devant la Cour d'Appel, cette dernière ayant refusé de les entendre !), 156 personnes ont reçu un ordre de quitter le territoire et 101 cas n'ont pas encore été examinés.

European Countries	Total Applications	Asylum Granted	Asylum Rejected	Departure Order	Deported	Left On Own Will
FRANCE	412	5	280	103		
SWITZERLAND	33	0	26	22	3	5
NETHERLANDS	38	12	26	19		
BELGIUM	12	0	10	10		
SWEDEN	9	6	2	2		1
ITALY	622	20	183	0		
GERMANY	285	34	242	0		
SPAIN	200	<i>pending</i>	<i>pending</i>			
GREECE	44	1	6	0		
CZECH REP.	42	<i>pending</i>	<i>pending</i>			
FINLAND	39	<i>pending</i>	<i>pending</i>			
PORTUGAL	9	0	4	0		
AUSTRIA	8	<i>pending</i>	<i>pending</i>			
UK	1		1			

Pourquoi fuient-ils ? Parce qu'ils sont persécutés depuis des années. Quelques cas concrets serviront d'illustration à ma démonstration.

Traqués par la police

Les membres de l'Eglise de Dieu Tout-Puissant sont sous surveillance policière, voire même traqués, s'ils développent une activité missionnaire intense en Chine, une tâche qui incombe à chacun d'eux.

Le cas de Li Qiang

Li Qiang (alias), 52 ans, était membre de l'Eglise de Dieu Tout Puissant de la ville de Xinyang City, dans la Province de Henan Province. En décembre 2012, il fut arrêté avec d'autres coreligionnaires parce qu'il essayait de partager sa foi avec d'autres. Tous furent emmenés au Bureau de la Sécurité Publique du comté de Xi. Là, on a pris leurs empreintes digitales et on les a interrogés. Li Qiang a été maintenu en détention pendant 15 jours pour « prédication illégale » et pour « avoir perturbé l'ordre public ».

Le 15 juillet 2017, Li Qiang écoutait des sermons enregistrés, seul chez lui, quand trois policiers du Bureau de la Sécurité Publique du comté de Xi ont frappé à sa porte. Ils l'ont alors emmené pour l'interroger sur les allées et venues d'un autre membre de son Eglise qui avait été arrêté une première fois en 2012. Comme il refusait de répondre, les agents l'ont forcé à se déshabiller. Ils ont alors commencé à le battre avec des bâtons et à lui donner des coups de botte alors qu'il était étendu sur le sol.

Ils n'ont arrêté de le rouer de coups que lorsque que Li Qiang est resté étendu par terre sans plus aucune réaction. Trois jours plus tard, les policiers l'ont ramené chez lui et lui ont ordonné de se présenter chaque lundi à leur bureau. Ils ont menacé de le battre à mort s'il continuait à vouloir répandre sa foi.

Le 23 juillet, Li Qiang se promenait à vélo quand deux policiers ont surgi d'une voiture en stationnement et se sont rués vers lui. Li Qiang s'est enfui et la police l'a cherché pendant des heures dans un bois tout proche.

Blessé dans sa fuite, Li Qiang est allé chez un médecin qui lui a conseillé de se faire hospitaliser mais il a préféré y renoncer car il aurait dû présenter sa carte d'identité et la police l'aurait facilement retrouvé.

Quand son oncle est allé le voir quelques jours plus tard, il l'a trouvé étendu sur son lit, le visage couvert de bleus des coups reçus et dans un état mental inquiétant. Il était habité d'une peur panique. Paranoïaque, il croyait que des policiers encerclaient sa maison et voulaient à nouveau l'emmener. Dans les jours qui ont suivi, sa famille s'inquiétait de le voir marcher en tous sens en répétant le mot « police » et de ne presque plus manger. Il souffrait physiquement et psychologiquement des mauvais traitements qu'il avait subis.

Le 5 août au matin, sa mère l'a retrouvé dans son lit, sans vie. C'était à peine trois semaines après avoir été arrêté et torturé.

Tentative d'abjuration sous la torture

Un autre élément fréquent que nous avons noté à partir de témoignages de membres de l'Eglise pendant leur incarcération est la tentative de les faire renoncer à leur foi par la force.

Le cas de Bai Rongguang

Bai Rongguang, 47 ans, a été arrêté en décembre 2012 à Xinxiang, dans la province de Henan, pour avoir prétendument utilisé sa religion pour saper l'autorité des forces de l'ordre. Pendant sa détention, Bai a été battu et soumis à de mauvais traitements visant à le faire renoncer à sa foi et à donc rejoindre la doctrine officielle de l'état: l'athéisme. Sous la torture, les autorités ont essayé de lui faire signer une déclaration d'abjuration.

Bai a refusé et a dû en payer le prix pendant sa garde à vue: ratonnades et privation de nourriture. Il en a subi de très graves séquelles mentales et physiques. Après sa libération quatre ans plus tard, sa famille a dû se résoudre à solliciter une aide psychiatrique. Depuis lors, il est incapable de prendre soin de lui-même et d'avoir une vie autonome.

Le cas de Zeng Yu

Zeng Yu a été arrêté en décembre 2012 en raison de son affiliation à l'Eglise de Dieu Tout-Puissant. Pendant sa détention, la police l'a torturé de diverses manières. Les agents l'ont menotté, battu et forcé à faire des travaux lourds.

Zeng Yu a aussi été mis sous pression pour signer une déclaration d'abjuration de sa foi et d'écrire "un rapport de pensée" mensuel faisant état de son avancement vers l'abjuration.

Dans l'un de ses rapports, Zeng Yu avait écrit « Toutes les choses positives viennent de Dieu et toutes les choses négatives viennent de Satan ». La conséquence en a été qu'il a été battu à l'aide de bâtons électriques.

A sa libération, Zeng Yu a fait procéder à son état de santé et il a été constaté entre autres qu'il souffrait de schizophrénie.

Voilà deux cas parmi d'autres de l'usage de la torture à des fins de renoncement forcé à une religion.

La torture est d'usage courant à l'égard des membres de l'Eglise de Dieu Tout-Puissant quand ils sont arrêtés. Le recours à la torture dans ses formes les plus inhumaines a été très largement attesté par les témoignages que nous avons recueillis.

En conclusion,

- Des membres de l'Eglise de Dieu Tout-Puissant sont arrêtés en grand nombre ;

- Les charges, quand elles sont révélées, vont de la mise en danger de la stabilité sociale à la subversion en passant par l'usage de la religion pour saper l'autorité de l'état ;
- Les détenus sont soumis à des formes extrêmes de torture, y compris l'absorption forcée de fortes doses de médicaments, des ratonnades, des interrogatoires musclés, la privation de sommeil, l'usage de bancs de torture ;
- Les prisonniers sont soumis à de la torture psychologique pour les faire renoncer à leur religion et en conservent de graves séquelles psychologiques ;
- Les fonctionnaires de police jouissent d'une impunité absolue.

Rapatriement forcé en Chine ?

Parmi les cas de demandeurs d'asile appartenant à cette Eglise que nous avons récemment étudiés, trois en provenance de Corée du Sud méritent d'être mentionnés. En effet, ils ont été arrêtés dès leur arrivée en Chine.

Mr. Li ZhenYuan a été arrêté par des officiers de police dès qu'il s'est présenté au contrôle à l'aéroport Yanji en Chine le 18 mai 2015.

Mr. Han Feng est retourné en Chine pour le traitement médical d'un grave problème cardiaque en mars 2017. Deux mois plus tard, il a été arrêté dans la province de Hubei Province lors d'un contrôle de papiers d'identité. Il a été détenu pendant deux mois et soumis à des séances d'abjuration de sa foi. Depuis sa libération, il reste sous surveillance policière.

Ms. Yan Ru a été arrêté dès qu'il est rentré de Corée du Sud en Chine en juin 2017.

L'arrestation immédiate, ou presque, est le lot de ceux et celles qui seront déboutés du droit d'asile en France et ailleurs dans le monde.

La Chine est le pays parmi les états membres de l'ONU qui compte le plus grand nombre de prisonniers pour raisons religieuses.

Notre organisation a créé une base de données de plus d'un millier de prisonniers religieux qui peut être consultée sur notre site internet. Elle comprend près de 400 membres de l'Eglise de Dieu Tout-Puissant, des centaines de membres de Falun Gong, des catholiques des protestants évangéliques et pentecôtistes, des musulmans de l'ethnie ouïghour et des bouddhistes tibétains.

Banque de données de prisonniers de l'Eglise de Dieu Tout Puissant en Chine : <http://hrwf.eu/>

Banque de données de prisonniers de conscience religieux de toutes confessions en Chine

<http://hrwf.eu/wp-content/uploads/2018/02/China-FBL-2018.pdf>